ÉCONOMIE

Infos Covid-19 - Les aides aux entreprises

Publié le 06 novembre 2020

Le service développement économique de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et l'agence économique du Pays cœur d'Hérault se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la préservation et la relance de votre activité, en vous orientant vers les organismes ressources et les différents dispositifs d'aides.

Elargissement des critères du fonds L'OCCAL sur lequel s'est engagé la Communauté de communes vallée de l'Hérault

Bénéficiaires = entreprises du commerce et de l'artisanat de proximité, la culture, l'évènementiel, ainsi que l'ensemble des activités sportives et de loisirs

- avance remboursable pour venir aider le besoin en trésorerie (salaires, loyers, charges…) à hauteur de 50% dans la limite de 25 000 € ;
- subvention aux investissements matériels et immatériels (logiciels, site internet…) à hauteur de 70% dans la

limite de 23 000 € dans le but d'adapter, reprendre ou relancer l'activité.

- subvention forfaitaire du montant du loyer exigible pour le mois de novembre 2020 pour leur local professionnel, plafonnée à 1000 €.
- retrouvez ici le détail du fonds L'OCCAL et des aides de la Région Occitanie !

Etat : mesures d'urgence dans le cadre du confinement

- réactivation et renforcement du fonds de solidarité
- exonération et report des cotisations sociales
- prêts garantis et prêts directs de l'Etat
- prise en charge des loyers
- soutien à la numérisation des commerçants
- garantie de l'activité pour le BTP et les secteurs industriels

retrouvez ici le détail des mesures !

mesures et restrictions concernant le COVID 19

La Chambre de commerce et d'industrie : des dispositifs d'aides pour les commerçants, chefs d'entreprise !

- retrouvez ici le détail des aides !
- avec notamment en partenariat avec la Région Occitanie la **plateforme de click & collect** « #DansMaZone »

La Chambre des métiers et de l'artisanat : des aides, des conseils et des formations dédiées aux entreprises artisanales !

retrouvez ici le détail des aides !

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le service développement économique : economie@cc-vallee-herault.fr / 04.67.67.16.74

- Leila Sémail – *Assistante du service*
- Emmanuelle Harry – *Chargée des relations aux entreprises*
- H[illegible] – *Anima[illegible]viti-vinic*
- El[illegible]e Massol[illegible] *Direct[illegible]e du serv*

Co[illegible]nnez local avec[illegible]s par[illegible]aires de[illegible]ffice de touris[illegible]e intercommunal S[illegible]nt-Guilhem-le-[illegible]sert / Vall[illegible] de[illegible]érault !

PRÉCÉDE

RETOUR À LA LISTE

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS